

<p>Rapport de la commission financière Vérification des comptes 2025 Comptes de résultats et d'investissements</p>
--

Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les membres du conseil communal,
Mesdames, Messieurs,

Pt. 3.3 – Rapport de l'organe de révision

Je me fais le porte-parole de notre nouvel organe de révision, la fiduciaire BDO, et vous lit ici le rapport envoyé à notre Conseil Communal.

Pt. 3.4 - Rapport de la Commission Financière

En date du 1 avril 2026, les membres de la commission financière se sont réunis afin de procéder aux travaux d'examen et de révision des comptes relatifs à l'exercice 2025. Ces activités de contrôle ont été menées en collaboration avec notre boursière Madame Sophie Currat et pour la dernière fois avec le responsable communal du dicastère des finances, Monsieur Thierry Vial.

Durant cette soirée, nous avons passé en revue tous les comptes et comparé les chiffres avec ceux du budget. Comme chaque année, nous relevons la qualité et le sérieux du travail du responsable des finances et de notre boursière communale.

Dans le cadre de cet exercice, la commission financière a également pris connaissance du rapport de l'organe de révision externe ainsi que des différentes remarques formulées par le nouvel organe de vérification. Nous devons relever que l'entrée en fonction de cette nouvelle fiduciaire, dont l'approche semble être particulièrement exigeante et pointilleuse, a conduit à de nombreuses demandes de compléments et de corrections dans certaines méthodes de travail. Les éléments principaux ont été cités précédemment.

Ces différentes interventions ont nécessité un travail supplémentaire conséquent pour l'administration communale, tout spécialement pour notre boursière Sophie Currat. Merci à tous pour l'implication et le temps consacré pour pouvoir répondre aux exigences de ce contrôle.

Suite à la vérification effectuée par la commission financière et en se basant sur le rapport de l'organe de révision, nous proposons aux citoyennes et citoyens présents ce soir d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissements de l'année 2025.

Pt. 4. Révision des statuts de l'ASSCOV

C'est Monsieur Yannick Kilchenmann qui nous a présenté ce dossier.

La commission financière émet un préavis positif pour le changement de statuts proposé, à savoir relever la limite d'endettement de l'ASSCOV de 70 à 110 millions.

Cette adaptation nous semble nécessaire, notamment en vue de la réalisation des projets d'agrandissement du CO, de nouvelles salles de sport et d'une piscine.

Je profite de la parole qui m'est donnée pour remercier et féliciter l'ensemble du conseil communal ainsi que tout le personnel administratif pour le très bon travail et le temps passé au bon développement de notre commune.

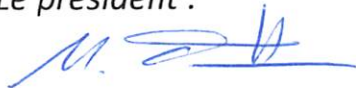
Un merci tout particulier à notre responsable des finances Monsieur Thierry Vial et à notre Syndic Monsieur Marc Fahrni qui vont quitter leurs fonctions au terme de nombreuses années d'engagement au sein du Conseil Communal.

Par leur implication constante, leur sens des responsabilités et leur connaissance approfondie des affaires communales, ils ont contribué de manière déterminante à la gestion rigoureuse et au développement de notre commune. Nous leur exprimons toute notre reconnaissance pour le travail accompli et leur adressons nos meilleurs vœux pour la suite de leurs activités, tant professionnelles que personnelles.

Nous souhaitons la bienvenue aux 2 nouveaux élus Madame Papaux et Monsieur Cardinaux. La Commission financière se réjouit de cette nouvelle collaboration.

Merci à tous pour votre attention et belle fin de soirée.

Le président :



Marc Pauchard

La secrétaire :



Sylviane Vuichard

SV, avril 2026